

La climatisation est un des équipements les plus répandus dans les départements ultra-marins et représente près de 20 % de la consommation d'électricité des ménages. L'Association Française du Froid (AFF) porte un programme d'économies d'énergie qui s'appuie sur la formation des professionnels pour diffuser les bonnes pratiques de maintenance et les éco-gestes à faire adopter par le grand public. Une fois formés, ces professionnels (frigoristes, gestionnaires de parcs immobiliers) deviennent les ambassadeurs de la démarche.

Organismes de formation, formateurs, vous intervenez dans l'un au moins des 5 départements ultra-marins : Mayotte, La Réunion, Martinique, Guadeloupe ou Guyane :

DEVENEZ FORMATEUR QUALIFIÉ DU PROGRAMME CLIM'ECO !



Les avantages du programme

- **1 400 formations de frigoristes et 1 600 formations de gestionnaires** de parcs immobiliers à réaliser dans les DOM.
- **Deux cursus de formation** [bonnes pratiques et éco-gestes grand public].
- **Formations financées par l'AFF** dans le cadre des CEE [certificats d'économies d'énergie].
- Possibilité de mise à disposition du **matériel pédagogique**.
- **Gestion des inscriptions par l'AFF.**
- Matériel kit pédagogique et **accès à la plateforme pédagogique** fournis.



Organismes de formation

Réalisez les formations aux bonnes pratiques et aux éco-gestes des professionnels selon les programmes de formation conçus par l'AFF.

Participez au parcours de qualification **des Ambassadeurs CLIM'ECO**.

Public visé par les formations

Frigoristes, spécialistes de la maintenance des climatisations, gestionnaires de parcs immobiliers, bailleurs, gestionnaires d'hôtels ou d'ensembles immobiliers tertiaires...

Durées des formations

3,5 heures pour les frigoristes & 2 heures pour la sensibilisation aux éco-gestes.

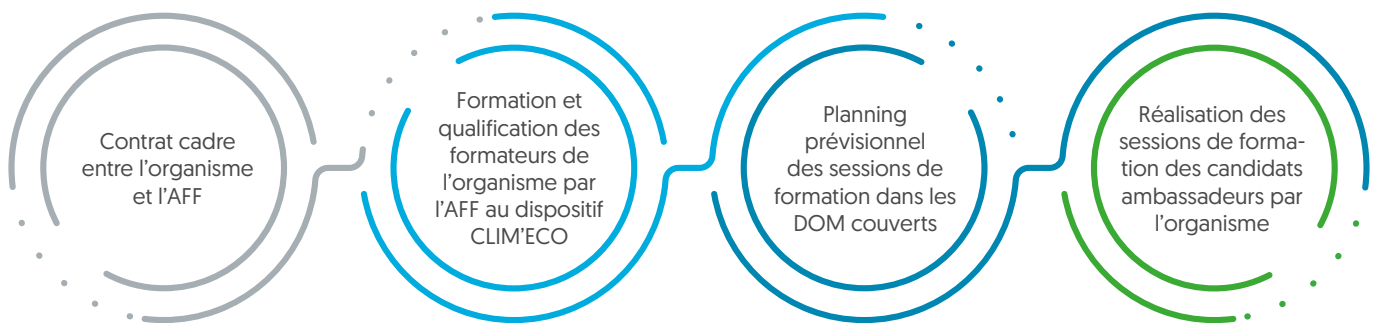


Prérequis pour les organismes de formation

Pour devenir organisme de formation qualifié pour le programme CLIM'ECO, vous devez avoir des formateurs qualifiés et des cursus de formation en climatisation, conditionnement de l'air, froid industriel. Pour plus d'informations sur les prérequis et la qualification, merci de nous contacter par mail :

contact@programme-climeco.fr

Parcours de qualification des organismes de formation



Programme d'économies d'énergie soutenu par le ministère de la Transition écologique et solidaire et l'ADEME dans le cadre du dispositif des certificats d'économies d'énergie (CEE).

Les actions sont financées au titre des CEE par :

Partenaires :



Le programme CLIM'ECO figure au registre mondial des partenariats de développement durable (ODD) de l'ONU